

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU Mardi 10 Mars 2020

Étaient présents :

Monsieur CARLOT, 1^{er} adjoint,
Madame RUSTAND, adjointe,
Madame QUATRIN, chargée des écoles,
Monsieur VITTEAUT, DDEN
Mesdames BONNAVANT, CHAPUIS, CHARVIN, CIVARIO, FRAISSE, SANCHEZ, THIBAUDET,
représentantes de parents d'élèves,
Monsieur GAILLARD, représentant de parents d'élèves,
Mesdames FOUQUET, PACAUD, enseignantes,
Messieurs COING, MASNIÈRES, enseignants,

Étaient excusés : Monsieur PERRIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Madame GUERIN, enseignante

Secrétaires de séance : Mme Charvin – M. Masnières

La séance est ouverte à 17 heures 35

1 - Effectifs prévisionnels de l'école pour la rentrée 2020

Actuellement, les effectifs sont de 77 élèves.

A la rentrée, les effectifs devraient être quasi identiques (75) si nous n'avons pas de départs.

Actuellement la répartition serait de : 17 CP, 13 CE1, 13 CE2, 19 CM1 et 13 CM2. Nous n'avons pas encore pris de décision quant à la constitution des classes.

Le passage en classe supérieure se fait par décision en conseil de cycle, une proposition écrite est faite aux parents qui ont 15 jours pour se décider. Passé ce délai, en l'absence de réponse, la proposition est considérée comme acceptée.

Les notifications de maintien se feront aux alentours du 11 mai (1^{ère} info au 26 mars). Les demandes de maintien doivent être faites actuellement, ce qui est très tôt car l'année est loin d'être terminée. Nous allons proposer 6 maintiens (1 CP – 2 CE1 – 3 CE2) et 1 passage anticipé en 6^{ème}.

2 – Modalités d'inscription au CP pour la rentrée prochaine et rentrée en 6^{ème}

★ Pour les enfants déjà scolarisés à Fontaines, l'inscription sera faite directement auprès de la directrice de l'école élémentaire. Je recevrai les parents pour une réunion de présentation du CP, la 1^{ère} semaine de mai et je ferai les inscriptions début juin sur rendez-vous. Un courrier sera adressé sous peu aux futurs parents de CP.

Pour les nouveaux arrivants, une attestation de domicile devra préalablement être délivrée par la municipalité.

Documents nécessaires : une photocopie du livret de famille et des pages de vaccination du carnet de santé.

★ Concernant la rentrée au collège, les enfants habitant Fontaines ont toujours le choix entre le collège Louise Michel de Chagny et Jacques Prévert de Chalon-sur-Saône. C'est le lieu de résidence de l'enfant qui fixe le collège. Je ferai parvenir un document aux familles afin d'expliquer les modalités de demande de dérogation de secteur avec le volet 2 vers le 23 mars.

Des portes ouvertes auront lieu dans les 2 collèges. Vous serez destinataires d'un courrier. Les élèves de CM1 tout comme ceux de CM2 pourront se rendre à ces portes ouvertes.

Les inscriptions définitives se feront après notification des attributions des collèges vers le 18 juin.

3 – Sécurité – incendie

Afin de sensibiliser les élèves au nouveau dispositif d'alerte intrusion, nous avons fait un essai d'alarme le 4 février. C'est très bien d'avoir ce dispositif mais il me faudra toujours passer dans les classes afin de donner les instructions : fuite ou mise à l'abri car le système n'ayant qu'une couleur de voyant, les élèves ne peuvent donc pas deviner ce qu'il faut faire. Il aurait été plus judicieux de mettre un système avec 2 couleurs différentes. Cela sous entend donc que je suis obligée de laisser mes élèves sur un temps donné afin d'informer les collègues. *Monsieur Carlot dit qu'il faudra réfléchir à ce système mais que dans tous les cas, il vaut mieux confiner surtout avec l'installation de la porte métallique à l'étage.*

Nous ferons un exercice sous peu.

4 – Projets du 2^{ème} trimestre

PERMIS PIÉTONS / INTERNET

Un gendarme de Chagny est venu le 31 janvier matin afin de présenter le permis piétons aux élèves de CE2 et le permis internet aux CM2. Il reviendra courant mai / juin afin de faire passer l'examen.

PORTES-OUVERTES

Afin de présenter les nouveaux locaux aux parents, nous avons organisé des portes-ouvertes. Elles ont eu lieu le 31 janvier de 17h à 18h30. Il est dommage que très peu de parents soient venus.

SCIENCES (CE1/CE2)

Les élèves ont bénéficié de l'intervention d'une animatrice du Grand Chalon sur le thème de l'air (4 séances). Ils ont beaucoup apprécié

LIVRENTÊTE (CP/CE2 – CE2 Monsieur Coing – CM1/CM2)

Les élèves ont terminé la lecture des livres proposés par la bibliothèque de Fontaines et ils vont élire leur livre préféré. Le résultat final sera connu courant juin.

ÉCOLES et CINÉMA (CP au CM2)

Ce jour, les classes de CP au CE2 ont assisté à la projection du film « *Les aventuriers* » : il s'agissait de 5 court-métrages

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu voir « *Un pilote de légende : Porco Rosso* ».

RUGBY (CE2/CM1 - CM1/CM2)

Les classes bénéficieront de l'intervention de Raphaël Bourillot du club de Chagny les lundis du 16 mars au 11 mai. Monsieur Coing demande s'il est possible d'utiliser les vestiaires du foot pour faire changer les élèves après la séance ce qui évitera ainsi de salir les toilettes de l'école qui ne sont pas très grands. *Monsieur Carlot donne son accord de principe et dit de faire la demande par mail auprès du secrétariat. Monsieur Coing se chargera de récupérer les clés le samedi matin.*

SPECTACLE

Le 17 mars, les CP /CE2 se rendront à Mercurey dans le cadre du rendez-vous des Piccolis, ils assisteront au spectacle « *Opopop* ». C'est le spectacle pris en charge par le Grand Chalon.

SEMAINE DES MATHS

Toutes les classes participeront au «Kangourou / Koala des maths» le jeudi 19 mars. C'est un concours national qui fait principalement appel à la logique mathématiques. Les résultats seront donnés vers le 14 mai.

CARNAVAL

En collaboration avec la maternelle, nous organiserons le carnaval à l'école le vendredi 20 mars matin. Les enfants viendront déguisés dès le matin et se changeront l'après-midi.

PROJET PHOTOS (CE2/CM1 – CM1/CM2)

En collaboration avec le musée Niepce, proposition d'un projet "Revisitez la photographie de classe", intervention de Laurent Vallon le 27 mars, puis d'un photographe Guillaume AMAT en P5

À VENIR

- 04/04 vente de brioches : il reste encore des zones non pourvues.
- 07/04 après-midi PHOTOS : Photos individuelles + classe. Seules les fratries présentes à l'élémentaire seront concernées. Bien penser à signer l'autorisation de prise de photos.

LES ACTIONS DES CLAQUINS EN FAVEUR DE L'ÉCOLE

- Fête et défilé de Carnaval, le samedi 21 mars 2020. **Annulé le 11 mars sur décision de Monsieur le Maire.**

5 – Informatiques et travaux

Nous remercions Aurélien qui est passé durant les vacances afin de vérifier tous les ordis mais nous déplorons qu'il soit aussi long à intervenir. Les ordinateurs sont nos outils de travail, nous sommes vraiment pénalisés lorsque cela ne fonctionne pas. Aurélien a toujours, depuis septembre 2018, l'ordi portable de la 5^{ème} classe qu'il devait réparer. S'il nous le rapportait, cela permettrait de tourner en cas de problème.

Nous remercions la Municipalité pour les travaux de rénovation de l'école. Nous avons désormais une très belle école, bien isolée, dans laquelle il fait bon venir travailler. Cependant, pour les vacances, nous avons demandé la « remise en état » des locaux (installation de portemanteaux, de dévidoirs à papiers, la descente du matériel toujours au grenier, réparation de porte d'armoire, retrait de ce qu'il y a sous le préau, remise en place du lavabo dans la classe de CM1/CM2.....) or il m'a été répondu que nous étions trop exigeants, que certains petits travaux pouvaient être pris en charge par nous, que dans l'industrie, on n'avait pas la chance d'avoir ce type d'assistantat. Je n'ai pas bien compris la teneur de ces propos d'autant que jusqu'à présent, nous avons toujours eu des relations courtoises avec les élus.

6 – Comptes de la coopérative

Au 10/03/2020, le solde est de 4 553,87€.

« Les Claquins » ont versé la subvention « Classe verte » d'un montant de 1700€, nous les en remercions chaleureusement.

7 – Questions des parents

Pas de questions.

Une famille déplore simplement que les enseignants, les parents, les enfants n'aient pas pu être présents lors de l'inauguration de l'école, du restaurant scolaire et s'étonne que pour le restaurant scolaire, la présence d'un cuisinier n'est pas été privilégiée afin de faciliter ainsi la cuisine en circuit court. *Monsieur Carlot répond que cela n'était pas envisageable car trop onéreux et très pénalisant en cas d'absence du cuisinier.*

8 – Remerciements

L'équipe enseignante tenait à remercier Madame Rustand et Monsieur Carlot pour leur investissement et leur présence à chacun des conseils d'école au cours de leur mandat municipal. Madame Sanchez tient elle aussi à les remercier pour leur investissement, les travaux effectués pour le bien être des enfants qui étaient très contents de manger dans la nouvelle cantine. Monsieur Vitteaut reconnaît que la municipalité a toujours été à l'écoute de l'équipe et des parents et que les conseils d'école se sont toujours passés dans une entente cordiale. Monsieur Carlot et Madame Rustand ont également apprécié le travail effectué au cours de ce mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.

R.FOUQUET,
Directrice

Mme CHARVIN – M.MASNIÈRES ,
Secrétaires de séance